

## ACTUALITES CULTURES

**COLZA** (stade F2 allongement de la hampe florale à G2 10<sup>ères</sup> siliques entre 2 et 4 cm)

### ✓ Charançons des siliques : risque faible



Source : internet

#### Charançon des siliques

Adulte : 2,5 à 3 mm, couleur gris ardoise, bout des pattes noir.

Les premières parcelles arrivent au stade sensible (formation des premières siliques). Les dégâts liés aux charançons des siliques sont peu dommageables mais leurs piqûres de ponte créent des ouvertures pour les cécidomyies dont les larves provoquent l'éclatement des siliques.

D'après le modèle PROPLANT du CETIOM, le vol serait réalisé à 51 % (au 09/04).

➤ Les traitements ne doivent pas être systématiques. Bien vérifier la présence du ravageur. En général, un traitement en bordure suffit pour contrôler ce ravageur.

➤ Seuil d'intervention : 1 charançon pour 2 plantes, du stade G2 au stade G4 (10<sup>ères</sup> siliques bosselées).

➤ Pas d'intervention à prévoir pour le moment.


### ✓ Sclérotinia : intervenir au stade optimal de traitement (stade G1)

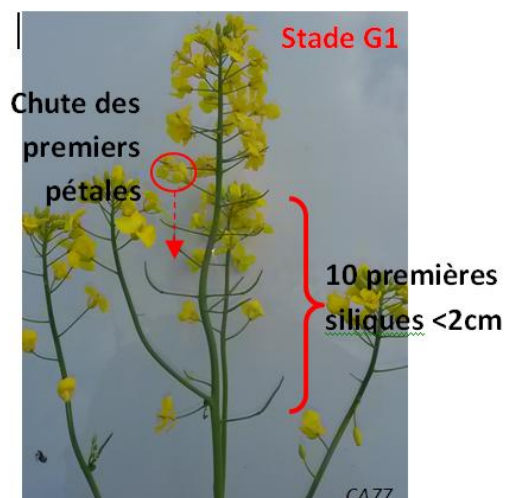
#### ➤ Quand et comment intervenir ?

Même avec des conditions sèches pendant la floraison, les températures élevées et les rosées matinales peuvent suffire au développement du champignon. Il y a deux situations à prendre en compte :

- Parcelle à floraison homogène (la majorité des parcelles cette année) : intervenir au stade G1 (stade optimal pour une bonne protection sclérotinia).

- Parcelle à floraison irrégulière (difficulté de levée, sol hétérogène) : encadrer le stade G1 avec deux fongicides espacés de 8-10 jours.

 La date du stade optimal peut varier d'une parcelle à l'autre sur une même exploitation, notamment si plusieurs variétés sont cultivées compte tenu des différences de précocité.



#### ➤ Quels fongicides ?

L'objectif principal est le sclérotinia et de profiter d'un arrière-effet sur l'oïdium et la cylindrosporiose.

➤ Stratégie à 1 fongicide : intervention possible avec JOAO 0,5 l (IFT : 0,71) ou PICTOR PRO 0,25 + SUNORG PRO 0,4 l (IFT : 1,07) ou PROSARO 0,8 l (IFT : 0,8).

➤ Stratégie à 2 fongicides :

- 1<sup>re</sup> intervention proche de G1 pour la majorité de la parcelle : PICTOR PRO 0,2 kg + SUNORG PRO 0,2 l

- 2<sup>e</sup> intervention 8-10 jours après une triazole (effet anti-oïdium) : JOAO 0,3 l

### Rappel réglementaire :

Les mélanges extemporanés de pyréthriinoïdes avec triazoles/imidazoles sont interdits en période de floraison et de production d'exsudats.

L'arrêté du 7 avril 2010 exige, durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, de respecter un délai de 24 h entre l'application d'un produit de la famille des pyréthriinoïdes et l'application d'un produit contenant des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, les pyréthriinoïdes doivent être obligatoirement appliqués en premier.

Seuls les insecticides dont l'autorisation de mise sur le marché comporte la « mention abeilles » peuvent être utilisés durant les périodes de floraison et de production des exsudats et en dehors des périodes de butinage.

➤ En pratique, pour réduire l'impact sur les abeilles, intervenir seulement si nécessaire, en toute fin de journée avec des températures fraîches < 13° C.

**BLE** (stade 1 à 3 nœuds)

### ✓ Maladies

**Rouille jaune : risque fort**, surveiller les variétés sensibles (ALLEZ-Y, LAURIER, CELLULE, TRAPEZ...).

➤ Seuil de nuisibilité : dès la présence de foyers dans la parcelle.

**Rouille brune : risque moyen à fort**, selon le BSV aucune parcelle n'est signalée dans le département pour le moment mais l'hiver doux et les températures actuelles (températures cumulées > 1000° C jours du 1<sup>er</sup>/11 au 31/03), augmentent le risque rouille brune.

➤ Seuil de nuisibilité : dès l'apparition de pustules de rouille sur l'une des 3 dernières feuilles.

**Oïdium : risque faible**, très peu observé à ce jour.

➤ Seuil de nuisibilité :

- Variétés sensibles (PAKITO, HYSTAR...) : plus de 20 % des 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles atteintes à plus de 5 %.
- Autres variétés : plus de 50 % des 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles atteintes à plus de 5 %.

**Septoriose : risque faible**, avec les conditions sèches des dernières semaines, très peu de contaminations ont été enregistrées, ce qui limite la progression de la maladie vers les nouvelles feuilles. Actuellement, sur les blés au stade 2 nœuds, la pression n'est pas importante. La maladie n'est présente principalement que sur les F3 du moment (soit F5 définitive), voire sur des F2 pour des parcelles plus sensibles.

➤ Seuil de nuisibilité de la septoriose au stade 2 nœuds :

- Variétés sensibles (ALIXAN, TRAPEZ, PAKITO, SY MOISSON...) : 20 % des F2 du moment (= F4 définitive) présentent des symptômes de septoriose.
- Autres variétés: 50 % des F2 du moment présentent des symptômes.

➤ **Protection fongicides** : plusieurs situations possibles :

- Les parcelles semées début octobre : la pression maladie dans ces parcelles est beaucoup plus élevée que dans celles semées plus tardivement. Il est possible de réaliser le premier fongicide.

→ Exemple de produits : CHEROKEE 0,8 à 1,2 l/ha ou OPUS NEW 0,5 à 0,7 l/ha + PYROS EW 0,5 l/ha ou OSIRIS WIN 0,9 à 1,1 l/ha + PYROS EW 0,5 l/ha.

On privilégiera les SDHI pour la dernière feuille étalée.

- Pour les autres parcelles au stade 2 nœuds, à part les cas de rouilles ou plus rares d'oïdium, la pression septoriose n'est pas affolante. Il est encore possible d'attendre la sortie des feuilles supérieures afin de protéger correctement les derniers étages foliaires, voire même d'attendre dernière feuille étalée, si les conditions sèches perdurent.

- Si présence de rouille dans la parcelle : en cas de rouille jaune, intervenir avec un programme à base d'OPUS NEW ou d'OSIRIS WIN ; et si rouille brune, remplacer le PYROS EW par une strobilurine (ex : COMET 200 0,2l/ha).

- Pour les parcelles irriguées : le passage d'irrigation avec un pied de cuve important a provoqué de nouvelles contaminations de septoriose. Une protection adaptée à la situation devra donc être réalisée au stade 2 nœuds sur ces parcelles (se reporter au programme des parcelles semées début octobre).

**Conditions d'utilisation des fongicides** : températures vers les 12-13° C (mini 8° C et maxi 25° C) et hygrométrie > 70 %, absence de vent.

## ✓ Rattrapage gaillets ou chardons : conditions d'utilisation des hormones

Attention au stade limite d'utilisation des hormones : stade 2 nœuds. On peut aller un peu au-delà, jusqu'à ce que l'épi dans la gaine ait une longueur de 2,5 cm. Après ce stade, les hormones peuvent provoquer des phytotoxicités : déformation des épis et difficulté à sortir de la gaine au moment de l'épiaison. Privilégier les températures > 14-15° C, une forte hygrométrie, l'absence de vent et les conditions poussantes pendant et après le traitement.

### ➤ Quels produits ?

Flore	Produits et doses	Conditions d'utilisation
Gaillet (plante bien développée)	STARANE 200 0,3 à 0,5 l/ha <b>ou</b> KART 0,6 à 0,9 l/ha	Doses à moduler en fonction des températures : - à 17° C, dose la plus faible - à 12° C, dose la plus forte Utilisable jusqu'au gonflement, délai sans pluie : 2 h
Chardon	Mélange d'hormones (2-4 D) Ex : U 46 D 1 à 1,5 l/ha	Jusqu'à 2 nœuds : efficacité dépendante des températures Optimum vers 14-16° C
	ALLIE STAR SX 25 à 35 g	Stade limite : dernière feuille étalée T° > 6° C, délai sans pluie : 1 h Humidité du sol nécessaire
	CHARDEX, EFFIGO 1,5 l	Stade limite : dernière feuille étalée T° > 16° C, hygrométrie > 60 %, délai sans pluie : 2 h
Chardon et gaillet	BOFIX, BOSTON 1,5 à 3 l/ha <b>ou</b> ARIANE 2,5 l/ha	Jusqu'à 2 nœuds, efficacité dépendante des températures T° > 16° C, hygrométrie > 60 % délai sans pluie : ARIANE 1 h, BOFIX 2 h

Pour espérer de bonnes efficacités, les chardons doivent avoir le bouton floral accolé et une hauteur minimale de 15-20 cm, voire plus en cas d'utilisation d'hormones.

## ORGE D'HIVER - ESCOURGEON (stade 1 à 3 nœuds)

### ✓ Etat sanitaire

Avec le temps sec, peu d'évolution des maladies, le risque est actuellement moyen sur orge d'hiver. La rhynchosporiose est principalement observée dans les parcelles. L'helmintho et l'oïdium sont en recul.

➤ Appliquer le 1<sup>er</sup> passage fongicide, si cela n'a pas déjà été fait :

→ Exemple de produits : UNIX MAX 0,5 à 0,7 l/ha + OPUS NEW 0,5 l/ha ou UNIX MAX 0,5 à 0,7 l/ha + BELL STAR 0,6 l/ha. Si présence oïdium MELTOP 0,3 l/ha (réserver les produits à base de SDHI pour le 2<sup>ème</sup> passage).

➤ Si risque verse élevé (fort peuplement, nutrition azotée, sensibilité variétale) ajouter le 1<sup>er</sup> régulateur de croissance.

→ Exemple de produits : TERPAL 1,5 l/ha ou ETHERVERSE 0,5 l/ha.

## POIS DE PRINTEMPS (stade : 1 à 3 feuilles)

### ✓ Désherbage post-levée

Ce rattrapage de post-levée se justifie surtout sur les traitements de prélevée incomplets ou appliqués à dose réduite (ex : PROWL à 1,5 l/ha), ou sur les parcelles peu sales qui n'ont pas été traitées en prélevée. Traiter au stade 2-3 feuilles des adventices et avant que les pois ne recouvrent le sol.

Les programmes en post-levée sont les moins coûteux et les plus faibles en IFT (0,25 à 0,38).

Mélanges	Flore
<b>ADAGIO SG</b> 0,3 kg/ha + <b>PROWL 400</b> 0,5 l/ha <b>ou</b> 2 passages à 8-10 jours d'intervalle pour gérer les levées échelonnées, en réduisant ces doses par 2	<b>Bonne efficacité sur</b> Renouée des oiseaux, Renouée liseron (2 à 3 feuilles maxi), Matricaire, Crucifère, Chénopode <b>Insuffisant sur</b> Gaillet
<b>ADAGIO SG</b> 0,3 kg/ha + <b>CHALLENGE 600</b> 0,5 l/ha <b>ou</b> 2 passages à 8-10 jours d'intervalle, en réduisant ces doses par 2	<b>Bonne efficacité sur</b> Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaire, Crucifère, Chénopode <b>Moyen sur</b> Renouée liseron <b>Insuffisant sur</b> Renouée des oiseaux
<b>ADAGIO SG</b> 0,15 kg/ha + <b>CHALLENGE 600</b> 0,25 l/ha + <b>PROWL 400</b> 0,25 l/ha 1 ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle	<b>Bonne efficacité sur</b> Renouée liseron, Renouée des oiseaux, Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaire, Crucifère, Chénopode

#### ➤ Quelques précautions

- Passer entre les stades 2 et 6 feuilles du pois sur des cultures poussantes. Vérifier si le sec actuel n'est pas trop stressant sur les pois, ce qui les empêcherait de détoxifier.
- Intervenir le plus tôt possible dès que les adventices sont levées (pour le gaillet, attendre l'apparition du 1<sup>er</sup> verticille).
- Pour des raisons de sélectivité, ne pas mélanger des antidiocotes avec des antigraminées. Respecter un délai de 6 à 8 jours entre les deux. Commencer de préférence par l'antidiocote pour agir sur des adventices jeunes.
- Ne pas intervenir en cas de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit et avec des températures supérieures à 20° C le jour et inférieures à 10° C la nuit pour des risques de phytotoxicité.
- Attendre une semaine entre le roulage et le traitement.

#### Recommandations pour les mélanges cités :

- *La firme Bayer CropScience ne préconise pas l'utilisation de CHALLENGE 600 en mélange de post-levée. Ces mélanges restent donc sous votre responsabilité d'utilisateur.*
- Eviter le mélange TRIPLE en sols de craie très superficiels ou de sables pour des raisons de sélectivité.
- Eviter les associations derrière un traitement de prélevée à pleine dose, à base de CHALLENGE, RACER ME, NIKEYL / CLINE, NIRVANA S.
- Recommandation BASF Agro pour la Bentazone (BASAGRAN SG, ADAGIO SG, CORUM) :
  - Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha/an de Bentazone
  - Sur les zones de captages, ne pas appliquer ces produits sur les sols dont le taux de matière organique est < 1,7 % et sur les sols sensibles aux transferts (sol superficiels ou sols avec nappes peu profondes).

### ✓ Ravageurs

- **Thrips : risque faible**, avec l'avancée des stades, beaucoup de parcelles ont dépassé le stade limite de sensibilité (1 feuille).
  - Seuils d'intervention : 1 thrips/plante jusqu'au stade 1 feuille.
- **Sitones : risque moyen**, elles sont présentes dans les ¾ des parcelles avec des dégâts sur plante allant de 1 à 5 morsures par plante (source BSV). Surveillez vos parcelles de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.
  - Seuil d'intervention : 5-10 encoches sur les premières feuilles
  - Produits utilisables : DECIS PROTECH 0,42 l/ha ; DUCAT 0,3 l/ha ; KARATE XPRESS 0,125 l/ha...

### FEVEROLE DE PRINTEMPS (stade : levée à 2 feuilles)

### ✓ Ravageurs

- **Sitones : risque moyen**, des encoches sont observées dans 60 % des parcelles avec 1 à 5 morsures par feuille (source BSV). Surveillez vos parcelles dès la levée jusqu'au stade 6 feuilles.
  - Seuil d'intervention : toutes les plantes avec au moins 1 encoche.
  - Produits utilisables : DUCAT à 0,3 l/ha, KARATE XPRESS/POOL à 0,125 l/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha...

## MAIS (semis en cours)

### ✓ Désherbage de prélevée

Les désherbages en prélevée font appel aux herbicides racinaires. Grâce à leur action antigerminative, ces solutions permettent de maintenir la culture propre dès le semis et de gérer les levées échelonnées. C'est également la stratégie la plus efficace pour contrôler les fortes pressions en graminées estivales.

➤ Etant donné les conditions sèches, il est préférable de reporter le désherbage de prélevée en post-précoce ou de s'orienter vers une stratégie tout en post-levée (sauf les cas avec de l'irrigation après le semis). L'humidité du sol est trop faible pour avoir une action des produits racinaires.

➤ **Produits utilisables en prélevée :** (produits à positionner au plus près du semis) ADENGO 1,5 l/ha + DUAL GOLD 0,9 l/ha ou DUAL GOLD 1,5 l/ha + LAGON 0,3 à 0,6 l/ha ou CAMIX 2,5 l/ha

➤ **Produits en prélevée pouvant être utilisés en post-précoce :** CAMIX 2,5 l, ADENGO 2 l/ha, ADENGO 1,5 l/ha + DUAL GOLD 0,9 l/ha

**Méthode alternative :** la herse étrille ou houe rotative utilisable en prélevée du maïs et après 2 feuilles. Attention, outils à éviter lors de l'émergence du coléoptile.

## ORGE DE PRINTEMPS (stade : 1 feuille à début tallage)

### ✓ Désherbage

Les graminées (vulpins à 1-2 feuilles, folle-avoine de 1 à 2 feuilles, gaillets à cotylédons voire 1 verticille) et les repousses de colza sont souvent observées dans les parcelles.

➤ Sur graminées, préférez les foliaires.

Le FOXTAR D+ (isoproturon + diflufenicanil) aura peu d'efficacité sur un sol sec.

### COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Spécialités commerciales	Matières actives et concentrations
ADENGO / KOLOSS	Isoxaflutole 50 g/l + thiencazabone-méthyl 20 g/l + cyprosulfamide 33 g/l
ALLIE STAR SX	Metsulfuron 11,1 % + 22,2 % tribénuron
ARIANE	2,4 mcpa 266,7 g/l + clopyralid 23,3 g/l + fluroxypyr 60 g/l
BALMORA, HORIZON EW	Tébuconazole 250 g/l
BASAGRAN SG / ADAGIO SG	Bentazone 87 %
BELL STAR	Boscalid 140 g/l + époxiconazole 50 g/l
BOFIX	2,4 mcpa 200 g/l + clopyralid 20 g/l + fluroxypyr 40 g/l
CAMIX / CALIBRA	S-métolachlore 400 g/l + mésotrione 40 g/l + benoxacor 20 g/l
CHALLENGE 600	Aclonifen 600 g/l
CHARDEX / EFFIGO	Clopyralid 35 g/l + 2 mcpa 350 g/l
CHEROKEE / MENARA ULTRA	Chlorothalonil 375 g/l + Propiconazole 62,5 g/l + cyproconazole 50 g/l
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
DUAL GOLD SAFENEUR	S-métolachlore 915 g/l + benoxacor 45 g/l
DUCAT	Betacyfluthrine 25 g/l
ETHEVERSE	Ethéphon 480 g/l
FILAN, JETSET	Boscalid 200 g/l + dimoystrobine 200 g/l
JOAO	Prothioconazole 250 g/l
KARATE XPRESS	lambda-cyhalothrine 5 %
KART	Fluroxypyr 100 g/l + florasulam 1 g/l
LAGON	Isoxaflutole 75 g/l + aclonifen 500 g/l
MELTOP 500	Propiconazole 125 g/l + fenpropidine 500 g/l
OPUS NEW	Epoxiconazole 83 g/l
OSIRIS WIN / KOREMA	Epoxiconazole 37,5 g/l + metconazole 27,5 g/l
PICTOR PRO	Boscalid 500 g/kg
PROSARO	prothioconazole 125 g/l + tebuconazole 125 g/l
PROWL 400 / BAROUD SC	Pendiméthaline 400 g/l
PYROS EW / SPORTAK EW	Prochloraze 450 g/l
STARANE 200	Fluroxypyr 200 g/l
SUNORG PRO, CARAMBA STAR, CINCH PRO	Metconazole 90 g/l
TERPAL	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l
UNIX MAX	Cyprodinil 300 g/l

Ces conseils sont basés sur les observations effectuées par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 9 du 8 avril 2014. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à 496, sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>, ainsi que sur notre site internet ([www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)). Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés. La gestion des produits phytosanitaires doit se réaliser dans le cadre des bonnes pratiques agricoles (voir Info.pl@ine n° 479).

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### PVE 2014

Les PVE (plan végétal pour l'environnement) sont reconduits sur les mêmes bases qu'en 2013. Toutes les informations qui concernent les investissements, les taux de prise en charge, les zones prioritaires sont disponibles dans l'Info.pl@ine 452 du 18 février 2013.

Une commission se déroulera en juin 2014. Les dossiers doivent être déposés à la DDT 77 pour début juin 2014. Le formulaire administratif à utiliser pour le dépôt des demandes de subventions est celui que vous trouverez en ligne sur site internet de la DDT ou de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne.

### AUGMENTATION DE LA TICPE SUR LE GNR

Une augmentation de la contribution climat énergie mise en place par la loi de finances 2014 fait augmenter les prélèvements fiscaux sur les carburants dont le GNR.

Cette taxe par hectolitre augmente selon le calendrier suivant :

2013	Du 1/1/2014 au 31/3/2014	Du 1/4/2014 au 31/12/2014	2015	2016
7.20 €/hl	7.20 €/hl	8.86 €/hl	10.84 €/hl	12.83 €/hl

Le principe de remboursement de la TICPE (*taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques*) pour certaines professions et en particulier pour les agriculteurs est maintenue jusqu'en 2016.

Une part de cette TICPE reste à charge de l'agriculteur comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	TICPE en €/hl	A charge de l'agriculteur en €/hl	TICPE remboursée en €/hl
<b>2013</b>	7.20 €/hl	2.20 €/hl	5.00 €/hl
<b>Du 1/1/2014 au 31/3/2014</b>	7.20 €/hl	3.86 €/hl	3.34 €/hl
<b>Du 1/4/2014 au 31/12/2014</b>	8.86 €/hl	3.86 €/hl	5.00 €/hl
<b>2015</b>	10.84 €/hl	3.86 €/hl	6.98 €/hl
<b>2016</b>	12.83 €/hl	3.86 €/hl	8.97 €/hl

La TVA sur le GNR n'est pas proportionnelle mais sa valeur est fixe, elle est de 58,73 €/hl (circulaire ministérielle du 30 août 2013).

## RENDEZ-VOUS TECHNIQUE

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose des rendez-vous techniques dans des fermes des réseaux DEPHY :

**Judi 10 avril 2014 à 14 heures**

**sur une parcelle de Franck Etancelin, route de Montereau à Villecerf**

**Observer son sol pour améliorer les rendements tout en limitant les intrants**

*Intervention de Laurent Proffit, conseiller agricole de la Chambre d'agriculture*

Contact : Clémence FISSON 06 09 16 47 49



Vendredi 11 avril 2014 à 9 h 30  
chez François-Xavier DECHAMPS à Touquin, Chemin de Lureau  
**Optimiser la lutte contre les bioagresseurs du colza**  
Intervention de Laurent Ruck, ingénieur régional du CETIOM

Contact : Laure VOISIN 06 09 16 60 32



Jeudi 17 avril 2014 à 14 heures  
A l'EARL du Point du Jour (Sophie Courtier) à Guignes, route de Fouju  
**Limiter le désherbage chimique des betteraves, est-ce possible ?**  
Intervention de Henry de Balathier, ITB

**Au programme :**

- Présentation de l'exploitation de Sophie Courtier suivie dans le cadre du Réseau FERME Dephy
- Reconnaissance des adventices présentes sur la parcelle
- Impact des adventices sur le rendement
- Intérêts de la fertilisation localisée
- Adaptation du désherbage aux conditions de l'année et aux adventices présentes
- Intérêts et limites des outils de désherbage mécanique
- Questions diverses sur la culture de la betterave

Contact : Laure VOISIN 06 09 16 60 32



## FORMATION CERTIPHYTO

La Chambre d'Agriculture organise les formations Certiphyto suivantes :

➤ **Formations de deux jours pour les agriculteurs :** (formation gratuite prise en charge par le VIVEA pour les contributeurs, pour les autres publics le coût est de 200 € par jour)

26 et 28 mai à Mouy-sur-Seine

4 et 11 juin à La Ferté-Gaucher

18 et 25 juin à Château-Landon

20 et 27 juin à Rozay-en-Brie

➤ **Formation de deux jours pour les salariés agricoles :** (formation gratuite sans prise en charge par le FAFSEA, pour les autres publics le coût est de 200 € par jour)

Le 6 et 13 juin au Mée-sur-Seine ou le 5 et 12 septembre à La Ferté-Gaucher

➤ **Journée complémentaire pour la prestation de services.** Le prérequis est d'être titulaire du Certiphyto catégorie « décideur en exploitation agricole ». (Formation gratuite prise en charge par le VIVEA pour les contributeurs, pour les autres publics le coût est de 200 € par jour)

Le 21 mai au Mée-sur-Seine

➤ **Test d'une heure :** 20 questions ; 13 bonnes réponses requises (le prérequis est de lire et comprendre le français sans difficultés). Le coût de participation à ce test est de 50 € par candidat.

Le 23 mai pour les catégories suivantes : « décideur en exploitation agricole », « opérateur en exploitation agricole », « décideur en prestation de services » et « opérateur en travaux et services ».

Contact : Thierry PECQUET 01 64 79 30 49



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine  
E-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.  
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

